STÉNOGRAPHIE DUPLOYÉ

ALPHABET

a o ou eu u é è i an on in un

Les voyelles se tracent dans tous les sens. — Éviter les angles.

p b t d f v k g l r j ch s z n gn m

Nos abonnés qui nous doivent des arrérages seraient bien aimables de s'acquitter envers nous. Les améliorations que nous nous proposons de faire à notre journal nous forcent à rentrer immédiatement dans nos fonds.

A PROPOS D'EXAMENS

Déjà les intéressés ont eu à se plaindre de la manière dont se sont faits, jusqu'ici, les examens des sténographes. Bien souvent, sous un prétexte ou sous un autre, ces examens ont été remis de semaine en semaine, au grand désappointement des candidats.

A la dernière réunion du Barreau, il a été décidé qu'à l'avenir les examens auraient lieu quatre fois par année : en mars, juin, septembre et décembre. Les candidats devront se présenter le deuxième samedi de chacun des mois mentionnés. Voilà une décision, au moins. C'est pratique cela.

Maintenant, il ne reste plus qu'une chose : faire l'examen à l'époque indiquée, sans s'occuper du nombre de candidats.

Nous savons que, jusque dans ces derniers temps, quand il n'y avait qu'un seul candidat, on renvoyait l'épreuve à plus tard, parce que cela ne valait pas la peine de tenir une séance pour un seul aspirant. Il est arrivé que des jeunes gens qui auraient fait d'excellents sténographes se sont découragés et sont partis pour ne plus revenir D'autres se sont présentés nombre de fois et on leur faisait toujours la même réponse : " L'examen aura lieu plus tard, vous êtes seul ".

Que dirait un aspirant avocat si, à l'époque fixée par la loi, on refusait de lui faire subir son examen sous prétexte qu'il est *seul?* Quand un aspirant sténographe officiel s'est livré à un travail long et ardu et que, à l'époque de l'épreuve, on lui dit que ça ne vaut pas la peine d'en faire, attendu qu'il est seul, on avouera qu'il a bien le droit de demander si on veut se moquer de lui.

Quoiqu'il en soit, la mesure décrétée par le Barreau est excellente. Nous espérons qu'elle ne restera pas lettre morte et que, quelque soit le nombre des candidats, les examens se feront régulièrement aux époques fixées.

Les candidats qui ne se rendront pas au jour voulu en subiront seuls les conséquences, sans que les autres aspirants soient forcés d'éprouver des retards toujours préjudiciables.

Ou ailleurs, il y a là un point de la plus élémentaire justice, et la justice ne cède jamais ses droits.

L'éducation des enfants est une chose à laquelle il faut s'attacher fortement.

The Australasian Stenographer, tel est le titre d'un nouveau journal sténographique qui vient de paraître à Melbourne et Sidney. Les propriétaires de la nouvelle feuille sont MM. Stott et Hoare. Succès et prospérité au nouveau confrère.

Mme D. Mon est d'opinion que tout le monde devrait savoir sténographier par le temps qui court. Nous sommes loin de n'être pas de son avis, et nous espérons que ce beau rêve se réalisera bientôt.

Sherbrooke va donner le pion à Montréal sous le rapport de la sténographie. On nous dit que les sténographes de la reine des Cantons de l'Est s'agitent pour former une association. Nous espérons que ce projet ne restera pas lettre morte et que nos amis de Sherbrooke ne reculeront pas devant les difficultés inhérentes à une organisation de ce genre. Nous espérons que cet exemple trouvera des imitateurs surtout dans nos grandes villes où les sténographes sont assez nombreux pour former des associations prospères.

Il y a actuellement au Mont Saint-Louis 142 élèves qui pratiquent la sténographie. Voilà une institution qui comprend parfaitement les exigences de notre époque et qui n'oublie pas que la sténographie sera l'écriture du vingtième siècle. Ces jours-ci, un certain nombre d'élèves sténographes prennent part à un concours organisé par le STÉNOGRAPHE CANADIEN pour un travail d'art. Voici les noms des concurrents : H. Barré, A. Bertrand, A. Côté, O. Côté, G. Filiatrault, J. Rolland, A. Sauvageau, A. Théberge, D. Tessier, P. Vinet, L. Bélanger, A. Crépeau, J. Coutlée, A. Lemoine, D. Olivier, H. Orsali, R. Piché, L. Vallée et R. Valois.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

La session de la législature de Québec s'est ouverte le 20 novembre dernier. Tous les sténographes de la Chambre étaient à leur poste.

***

Dans un couloir :

— Mon cher ami, permettez-moi de vous présenter l'un des hommes qui ont écrit le plus de bêtises dans leur existence...

— Monsieur est journaliste ?

— Mais non... sténographe !